

Plus de 100 000 abonnés à la fibre optique fin 2010

A l'heure où le nombre d'abonnés ADSL se tasse, les liaisons en fibre optique peinent à prendre le relais de la croissance. Au premier trimestre 2010, la France compte **20,06 millions de foyers reliés à Internet en haut et très haut débit** dont 95% en ADSL (18,8 millions), en hausse de 9% sur un an (18,4 millions au 31 mars 2009). Le très haut débit (THD) profite à 330 000 résidences et entreprises (202 000 début 2009).

Mais la **fibre optique** jusqu'à l'abonné (FTTH) ou jusqu'en pied d'immeuble (FTTB) ne compte que **75 000 lignes** au premier trimestre 2010 (48 000 en 2009). Le reste profitant essentiellement à l'architecture hybride de type câble coaxial en terminaison de réseau et backbone en fibre optique. Une solution mise en œuvre par Numéricâble principalement qui s'appuie sur son infrastructure existante dans les 3,7 millions de foyers raccordables en très haut débit (jusqu'à 100 Mbit/s comme le FTTH).

Le déploiement de la fibre par les opérateurs a longtemps été freiné par l'absence de cadre réglementaire. **Aucun ne voulant à lui seul supporter les coûts astronomiques du réseau optique** sans être certain d'en tirer les dividendes, soit en captant le marché du THD, soit en faisant payer très cher aux concurrents le ticket d'entrée sur leur infrastructure. Pour débloquer la situation, l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) a préconisé [le déploiement multifibre](#) dans les zones denses en invitant les opérateurs à mutualiser leurs efforts de déploiement (un opérateur qui déploie dans un immeuble est invité, contre participation financière, à déployer également la fibre de son concurrent). Une initiative [validée par le gouvernement](#) en janvier dernier.

Un cadre de déploiement idéal pour accélérer l'installation de la fibre dans les foyers, selon Free. « *La France est à l'avant garde en Europe, grâce à un cadre réglementaire très abouti qui permet de déployer rapidement des réseaux de fibre optique sans creuser les trottoirs et en réduisant au minimum dans les copropriétés grâce à la mutualisation* », affirme au *Figaro* (03/06) **Maxime Lombardini**, directeur général d'Iliad (Free). Cinq millions de foyers sont aujourd'hui concernés par ce plan de déploiement mis en œuvre par quatre opérateurs (Orange, SFR, Free et Numericable/Completel). Résultat, « *on comptera à la fin de l'année plus de 100 000 abonnés à la fibre optique* », selon le dirigeant.

A en croire le directeur de Free, les rapports de travail entre concurrents se passent bien. **Free va ainsi co-investir avec Orange** qui posera une fibre dédiée à son concurrent dans une cinquantaine de communes. La filiale d'Iliad annonce à son tour un co-investissement sur plus de cinquante communes également dont Paris, Nice, Marseille, Toulouse et Nantes. Soit un potentiel de **3 millions de prises raccordables**. « *Nous demandons aux opérateurs intéressés de répondre d'ici à début juillet* », invite Maxime Lombardini qui a visiblement l'intention de rattraper le temps perdu. A noter que des discussions sont également en cours entre Free et Orange pour mener des expérimentations de déploiement mutualisé sur les zones moyennement denses (pavillonnaires notamment). [Accord expérimental déjà signés entre Orange et SFR](#) malgré l'absence, aujourd'hui, de cadre réglementaire clair.

Maxime Lombardini confirme les **4 millions de foyers raccordables à la fibre optique pour 2012**. « Free a 2 millions de prises en travaux et 1,5 million à l'étude », déclare-t-il au quotidien. Et le raccordement des zones moins denses devrait démarrer dès 2011. A condition que le gouvernement poursuive sa politique d'incitation de déploiement du très haut débit, notamment en participant au chantier à travers le grand emprunt qui prévoit le déblocage de **2 milliards d'euros pour le déploiement des réseaux optiques**.

A condition également que la réglementation ne soit pas freinée, voire révisée, par les opposants au projet. Tardivement décidé à investir dans son [propre réseau de fibres optiques](#), **Bouygues Telecom conteste le plan de déploiement multifibre** et avait menacé, début mars, de porter l'affaire devant le Conseil d'Etat. Mais à ce jour, l'opérateur n'a visiblement pas mis en œuvre ses menaces.